

WORLD-CAFÉ "LE JEUNE PUBLIC DANS LES MUSIQUES TRADITIONNELLES ET DU MONDE"

JEUDI 15 JUILLET 2021 - ESPACE VAN GOGH







A l'occasion du festival Les Suds à Arles, ce world-café proposait aux professionnels des champs artistiques, culturels, sociaux et éducatifs de questionner les musiques traditionnelles et du monde à l'adresse du jeune public, et mettre en discussion les enjeux des articulations création / action culturelle.

En quoi les musiques traditionnelles et du monde permettent-elles de fournir des outils pédagogiques innovants? Quelle place accordent-elles à l'enfant?

La rencontre s'est déroulée autour de deux tables de discussion animées par deux facilitatrices, avec pour objectif d'aborder ces questions par plusieurs axes : Quels enjeux ? Quels outils ? / Les freins et opportunités ? / Où et avec qui ?

## SOMMAIRE

I- POURQUOI?

II- COMMENT?

III- QUELS FREINS, QUELLES OPPORTUNITÉS ?

IV- AVEC QUELS PARTENAIRES ET QUELS PUBLICS ?

V- ILS ÉTAIENT PRÉSENTS

VI- RETOUR EN IMAGES

# POURQUOI : QUELS ENJEUX ARTISTIQUES, CULTURELS, SOCIAUX, ÉCONOMIQUES...?

- La grande diversité de formes musicales que recouvrent les musiques traditionnelles et du monde (harmoniques, langues, modes...) représente une alternative à la culture dominante : au-delà de la seule musique, elle est un moyen d'ouverture culturelle au sens large. Elles ouvrent des espaces de rencontre et de dialogue, valorisent l'expression culturelle de chacun, permettant de (re)découvrir ses origines culturelles, ou celles des autres.
- Souvent d'une grande facilité d'accès, elles permettent de se relier à l'autre, de s'ouvrir à l'altérité, la diversité et la différence, et de ne pas formater l'enfant et l'encadrant.
- Elles invitent à des parcours alternatifs à l'apprentissage académique de la musique. Les musiques traditionnelles et du monde permettent de remettre en question les cultures dominantes, notamment grâce au travail du corps et de l'oralité passant souvent avant l'écrit.

# COMMENT VALORISER LES MUSIQUES TRADITIONNELLES ET DU MONDE AUPRÈS DU JEUNE PUBLIC ?

# Les moyens

#### 1. En termes de création :

• Développer la création artistique jeune public au sein des écoles de musique ou des festivals permettrait d'initier le jeune public à une pratique orchestrale collective (comme les fabriques orchestrales) reliée à un travail de création.

#### 2. En termes d'action culturelle :

- Privilégier l'expérimentation et la tradition orale, soit la pratique plutôt que la théorie.
- Ouvrir, comme Le Conservatoire d'Arles souhaite le faire, des départements "Musiques du monde" au sein des lieux d'apprentissage pour être en phase avec les dynamiques artistiques d'un territoire.
- Favoriser la co-construction : la pratique collective entre jeunes, artistes et encadrants permet de déconstruire les tensions, harmoniser la relation sociale par le partage des connaissances et de l'expérience entre enfants et encadrants.

### Les outils

- Les participants évoquent le programme <u>Ethno</u> des Jeunesses musicales internationales, visant la rencontres de jeunes musiciens autour de la transmission orale des musiques traditionnelles.
- La création de dossiers et livrets pédagogiques est un moyen de valoriser ces musiques auprès des publics.
- Transmission de corpus d'enregistrement de sons/vidéos aux pédagogues (<u>Portail du</u> <u>patrimoine oral</u> de la FAMDT par exemple)

# QUELS FREINS, QUELLES OPPORTUNITÉS ?

# **QU'EST-CE QUI M'EN EMPÊCHE?**

- Les musiques traditionnelles et du monde requièrent une certaine exigence artistique dans la pratique ainsi qu'une exigence de transmission : l'artiste n'est pas forcément pédagogue. Il est important de veiller aux compétences de celui ou celle qui transmet.
- Il y a parfois une appréhension de la part de l'environnement des publics à découvrir telle ou telle culture : une approche pédagogique s'impose alors en amont.
- Il existe encore peu de propositions artistiques dédiées au jeune public. Le cloisonnement des esthétiques et le manque de reconnaissance artistique de la part des institutions culturelles les relèguent souvent à la seule action culturelle.

## **QU'EST-CE QUI M'Y INVITE?**

- Les musiques traditionnelles et du monde sont moins institutionnalisées, il s'agit d'un secteur moins balisé qui offre donc plus de libertés en termes de créativité.
- Les musiques traditionnelles et du monde sont très liées aux émotions et facilitent la compréhension des messages.
- La pratique collective qu'elles impliquent véhicule auprès des plus jeunes des valeurs de coopération plutôt que compétitives.

# **AVEC QUELS PARTENAIRES ET QUELS PUBLICS?**

#### **LES LIEUX**

- Construire plus de partenariat entre les Conservatoires et les festivals par exemple.
- Les Maisons de quartier, MJC et Centres de loisirs partagent les valeurs véhiculées par les musiques du monde et traditionnelles.

### LES RÉSEAUX

 Intégrer les réseaux jeune public pour s'entourer, trouver des partenaires, soutenir et valoriser la création musicale dans toute sa diversité.

#### **LES PUBLICS**

• La notion de publics glisse inévitablement sur celle d'habitants : plus qu'ailleurs, nous parlons de territoires, de dynamiques partagées d'une culture, de traditions, d'un patrimoine et de lien au vivant.

#### LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

- Recueillir le point de vue politique de sa région, de son territoire en matière de musique du monde et traditionnelle : une collectivité territoriale peut devenir un allié en termes de valorisation de son patrimoine.
- Il n'existe pas de fonds spécifiques pour les musiques du monde et traditionnelles, mais elles peuvent prétendre à toutes les aides territoriales et nationales dédiées aux musiques et à la création jeune public. Le peu de dossiers déposés au sein des différentes institutions pourrait faciliter son accessibilité à certaines aides.

## CONCLUSION

Les multiples réflexions et expériences partagées nous ont permis de penser les musiques du monde et traditionnelles comme constellées de valeurs humaines fortes : partage, coopération, ouverture, en font une galaxie relevant pleinement de l'expression des droits culturels.

La liberté d'expression artistique et culturelle qu'elles véhiculent nous pousse à dépasser, dès le plus jeune âge, la culture dominante, de questionner et d'approfondir la diversité culturelle et de l'interculturalité.

Souvent d'une grande facilité d'accès, elles représentent une source inépuisable de formes artistiques, d'outils et méthodes de transmission innovants. En plus de proposer des alternatives à des modalités d'expression plus académiques, elles peuvent être une véritable source d'épanouissement pour l'enfant.

Les propositions pour le jeune public pourraient se développer, notamment en tissant des liens entre les artistes, les lieux d'enseignements et de diffusion, pour mieux identifier les créations relevant de cet univers musical à leur adresse.

# ILS ÉTAIENT PRÉSENTS

#### Modératrice:

Camille Soler - RamDam

#### **Facilitatrices:**

Laetitia Jean - Paloma Anaïs Delphin - RamDam

### **Participants:**

Isabelle RONZIER - CFMI
Vincent NIQUEUX - JM France PACA
Eric SCHIRMACHER - Villes des musiques
du monde
Andy BURLE - Nomad'café / Babel Minots
Julien VILLATTE - Nomad'café / Babel
Minots
Maxime PICCOLO - Collectif Koa
Margot PIOLINE - Collectif Koa

Catherine PEILLON - L'empreinte digitale (label)

Emmanuelle BUNEL - Cie La Morena
Nina BORIE - Sirventés
Pierre-Yves MORTEL - Studio Franceschi
Marion JULIEN - La Curieuse
Frédéric ZENATTI - Conservatoire du Pays
d'Arles

Marie PICARD - RIVATGES

# **RETOUR EN IMAGES**







# MERCI aux équipes du Festival Les Suds à Arles et de la Sacem!